

## **Application à partir du 1er janvier 2012**

L'application de nouvelle règle des 3 Temps morts d'équipe, est destinée à tous les niveaux de compétition aussi bien régionaux que départementaux mais il appartient aux instances régionales et départementales d'en définir les modalités concrètes.

[Télécharger ici le procès verbal du bureau Directeur FFHB du 29 décembre 2011](#)

En suivant l'information donnée (Hand Info n° 649) sur l'application de nouvelles règles de jeu IHF, la CCA a souhaité accompagner nos clubs pour la gestion des 3 temps morts d'équipe.

Tous les clubs de France recevront fin décembre par voie postale 2 jeux de 3 cartons verts envoyés au domicile de leur correspondant.

### **Nous vous rappelons le contenu de cette modification :**

Chaque équipe a droit à un maximum de trois temps morts d'équipe au cours du temps de jeu réglementaire, sauf durant les prolongations :

• 3 cartons verts, numérotés T1, T2 et T3 sont à la disposition de chaque équipe.

• Deux temps morts d'équipe au maximum peuvent être accordés au cours de chaque mi-temps du temps de jeu réglementaire.

### **Les équipes reçoivent les cartons numérotés :**

T1 et T2 lors de la première mi-temps.

T2 et T3 lors de la seconde mi-temps dans le cas de l'utilisation d'un carton VERT ou d'aucun carton VERT en 1ère mi-temps.

T3 lors de la seconde mi-temps dans le cas de l'utilisation des cartons T1 et T2 en première mi-temps.

Au cours des 5 dernières minutes du temps réglementaire, un seul temps mort d'équipe est autorisé par équipe.

Entre deux temps morts d'équipe d'une équipe, l'adversaire doit avoir été au moins une fois en possession du ballon.

Chaque club a la possibilité de télécharger à partir du lien suivant :

[http://www.ff-handball.org/fileadmin/Mediatheque/01111.ARBITRAGE.VALIDEUR/99\\_Telechargements/A\\_Fiches\\_pratiques/A1\\_Fiches/A12\\_Jeu/4432\\_79\\_Gestion\\_TME.ppt](http://www.ff-handball.org/fileadmin/Mediatheque/01111.ARBITRAGE.VALIDEUR/99_Telechargements/A_Fiches_pratiques/A1_Fiches/A12_Jeu/4432_79_Gestion_TME.ppt)

(Également consultable sur le site FFHB « ARBITRAGE » dans la zone "Téléchargements / Fiches pratiques / A12\_Jeu").

- Modèle des 3 cartons pour effectuer des photocopies.
- Un power point concernant le temps mort d'équipe.
- L'info n° 3 de la CCA avec toutes les clarifications et modifications 2011.